

Réf: Dossier 431155

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE DOYEN LAMINE FADIGA II »

Siège ANYAMA ADJAME 4EME EXTENSION,  
COMMUNE D'ANYAMA, LOTS NUMEROS 5139-5143, ILOT  
NUMERO 667, 04 BP 2233 ABIDJAN 04, Lot 5139-5143,  
Ilot 667

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 05/03/2025 reçus par Me DIAHORE-TOHOURI Angeline,, et enregistrés au CEPICI le 16/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE DOYEN  
LAMINE FADIGA II »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et notamment en république de Côte d'Ivoire:

- la création, la gestion et l'exploitation d'un établissement scolaire privé d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire;

- La formation et l'encadrement d'élèves;

- L'achat de tous mobiliers et matériels didactiques pour l'exploitation de l'établissement;

- L'acquisition et l'exploitation directe ou indirecte, la prise à bail, affermage, la gérance d'établissement, ou immeubles bâtis, bureaux ou magasins pouvant servir d'une manière quelconque à l'objet social.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ANYAMA ADJAME 4EME EXTENSION,  
COMMUNE D'ANYAMA, LOTS NUMEROS 5139-5143, ILOT  
NUMERO 667, 04 BP 2233 ABIDJAN 04, Lot 5139-5143, Ilot  
667

Dirigeant(s) Mlle FADIGA HAICHA JEANNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04469 du 09/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55376/GTCA/RC/2025 du 09/09/2025

